

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# **Berger Fresh Rinse**

Date de révision: 27.10.2022 Page 1 de 9

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

# 1.1. Identificateur de produit

Berger Fresh Rinse

Groupe du produit: Produit final

## 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

### Utilisation de la substance/du mélange

Additif pour d'eau de rinçage Camping

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Fritz Berger GmbH
Rue: Fritz-Berger-Str. 1
Lieu: D-92318 Neumarkt
Téléphone: +49 (0) 9181 330 100
e-mail: service@fritz-berger.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Giftnotrufzentrale Berlin
+49 30 30686700

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

# 2.1. Classification de la substance ou du mélange

### Règlement (CE) nº 1272/2008

Aquatic Chronic 3; H412

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

# 2.2. Éléments d'étiquetage

# Règlement (CE) nº 1272/2008

### Mentions de danger

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Conseils de prudence

P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation

locale.

### 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

# 3.2. Mélanges

# Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	Nº CE	Nº Index	Nº REACH	
	Classification (Règlement (CE) nº 1272/2008)			
68424-85-1	Alkyl (C12-16) dimethylbenzyl ammonium chloride			< 1 %
	270-325-2	01-2119965180-41		
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H302 H314 H318 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# **Berger Fresh Rinse**

Date de révision: 27.10.2022 Page 2 de 9

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité	
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA			
68424-85-1	270-325-2	Alkyl (C12-16) dimethylbenzyl ammonium chloride		
	dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 300 - 2000 mg/kg Aquatic Acute 1; H400: M=10 Aquatic Chronic 1; H410: M=1			

### Étiquetage du contenu conformément au ORRChim

< 5 % agents de surface non-ioniques, < 5 % agents de surface cationiques, substances odorantes.

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

# 4.1. Description des premiers secours

#### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

### Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

### Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

### Après ingestion

caractéristique

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

# 5.1. Moyens d'extinction

# Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

# 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable.

# 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

# Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

# 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

# Remarques générales

Utiliser un équipement de protection personnel.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

### Pour le nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# **Berger Fresh Rinse**

Date de révision: 27.10.2022 Page 3 de 9

# 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

# 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

### Consignes pour une manipulation sans danger

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

### Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

### Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

### Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Additif pour d'eau de rinçage Camping

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

# Valeurs de référence DNEL/DMEL

Nº CAS	Substance				
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur	
68424-85-1	Alkyl (C12-16) dimethylbenzyl ammonium chloride				
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	3,96 mg/m³	
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	5,7 mg/kg p.c./jour	
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	1,64 mg/m³	
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	3,4 mg/kg p.c./jour	

### Valeurs de référence PNEC

Nº CAS	Substance		
Milieu environnemental Valeur			
68424-85-1	Alkyl (C12-16) dimethylbenzyl ammonium chloride		
Eau douce 0,001 mg/l		0,001 mg/l	
Eau de mer 0,001		0,001 mg/l	
Sédiment d'eau douce		12,27 mg/kg	
Sédiment marin		13,09 mg/kg	
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		0,4 mg/l	
Sol 7 mg		7 mg/kg	

### Conseils supplémentaires

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# **Berger Fresh Rinse**

Date de révision: 27.10.2022 Page 4 de 9

### 8.2. Contrôles de l'exposition

# Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

### Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

### Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

#### Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

### Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide
Couleur: orange
Odeur: Fraise

Point de fusion/point de congélation: non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition 100 °C

et intervalle d'ébullition:

Inflammabilité: non applicable

non applicable non déterminé

Limite inférieure d'explosivité:

non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:

non déterminé
Point d'éclair:

non déterminé
Température d'auto-inflammation:
non déterminé
Température de décomposition:
non déterminé

pH-Valeur (à 20 °C):

Hydrosolubilité: facilement soluble

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau: non déterminé

Pression de vapeur: 23 hPa

(à 20 °C)

Pression de vapeur: 123 hPa

(à 50 °C)

Densité: 1 g/cm³
Densité de vapeur relative: non déterminé

### 9.2. Autres informations

### Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif.

Propriétés comburantes

Le produit n'est pas: comburant.

### Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation: non déterminé
Teneur en corps solides: non déterminé



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# **Berger Fresh Rinse**

Date de révision: 27.10.2022 Page 5 de 9

### Information supplémentaire

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

### 10.4. Conditions à éviter

aucune

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
68424-85-1	Alkyl (C12-16) dimethylbenzyl ammonium chloride				
	orale	DL50 > 300 - 2000 mg/kg	Rat	Fournisseur	OECD 401
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Rat	Fournisseur	OECD 402

### Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### 11.2. Informations sur les autres dangers

### Information supplémentaire

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

# 12.1. Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# **Berger Fresh Rinse**

Date de révision: 27.10.2022 Page 6 de 9

Nº CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose		[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
68424-85-1	5-1 Alkyl (C12-16) dimethylbenzyl ammonium chloride						
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 0,1 mg/l	> 0,01 -		Pseudokirchneriella subcapitata	Fournisseur	OECD 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 0,1 mg/l	> 0,01 -		Daphnia magna (puce d'eau géante)	Fournisseur	67/548/EWG, C.2.
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	0,0322	34 d	Tête de boule	Fournisseur	EPA-FIFRA
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 0,1 mg/l	> 0,01 -	21 d	Daphnia magna	Fournisseur	OECD 211
	Toxicité bactérielle aiguë	(CE50 mg/l)	7,75	3 h	Boue activée	Fournisseur	OECD 209

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation	·	-	
68424-85-1	Alkyl (C12-16) dimethylbenzyl ammonium chloride			
	OECD 301D	> 60%		
	Facilement biodégradable.			
	OECD 301 B	95,5 %	28	
	Facilement biodégradable.			

# 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

### Coefficient de partage n-octanol/eau

Nº CAS	Substance	Log Pow
68424-85-1	Alkyl (C12-16) dimethylbenzyl ammonium chloride	2,75

### **FBC**

Nº CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
68424-85-1	Alkyl (C12-16) dimethylbenzyl	79	Lepomis macrochirus	
	ammonium chloride		(crapet arlequin)	

### 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Le produit n'a pas été testé.

# 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

### Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# **Berger Fresh Rinse**

Date de révision: 27.10.2022 Page 7 de 9

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

# L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

<u>14.1. Numéro ONU ou numéro</u>

d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de<br/>transport de l'ONU:Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de<br/>transport.

<u>14.3. Classe(s) de danger pour le</u>
transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>
Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

<u>14.4. Groupe d'emballage:</u>
Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéroLe produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

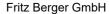
transport: transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Oui L'ENVIRONNEMENT:







conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# **Berger Fresh Rinse**

Date de révision: 27.10.2022 Page 8 de 9

Matières dangereuses: C12-C16-alkylbenzyldimethylammonium chlorid

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

### Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

2004/42/CE (COV): 0,525 % (5,25 g/l)

Indications relatives à la directive

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

2012/18/UE (SEVESO III):

## Information supplémentaire

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents.

### Législation nationale

Limitation d'emploi: @N15.P0000001

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

# **Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,7,9.

### Abréviations et acronymes

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

**UN: United Nations** 

CAS: Chemical Abstracts Service
DNEL: Derived No Effect Level
DMEL: Derived Minimal Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50% LL50: Lethal loading, 50% EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate

NOEC: No Observed Effect Concentration BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic vPvB: very persistent, very bioaccumulative

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways

Date d'impression: 02.05.2023



# Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# **Berger Fresh Rinse**

Date de révision: 27.10.2022 Page 9 de 9

(Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation

intérieures)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

EmS: Emergency Schedules MFAG: Medical First Aid Guide

IATA: International Air Transport Association ICAO: International Civil Aviation Organization

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container VOC: Volatile Organic Compounds SVHC: Substance of Very High Concern

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et

évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

### Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Aquatic Chronic 3; H412	Méthode de calcul

# Τe

uatic Chronic 3; H412	Méthode de calcul
Texte des phrases H et EUH (Nu	uméro et texte intégral)
H302 Nocif	en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Provoque de graves lésions des yeux. H318

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H410

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)